REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE
ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES

CABINET DU MINISTRE

SIXIEME CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS EN CHARGE DE LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

DECLARATION DU MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE LA GESTION DES CATASTROPHES

Lue par :
L'ASSISTANT DU MINISTRE

Tunis, 12 Octobre 2018

- ☞ **Excellence Monsieur le Président de la République de la Tunisie ;**
- ☞ **Monsieur le Représentant du Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes ;**
- ☞ **Madame/Monsieur le Représentant de la Commission de l'Union Africaine ;**
- ☞ **Monsieur le Président de la Ligue Arabe ;**
- ☞ **Distingués invités ,**
- ☞ **Mesdames et Messieurs.**

A l'occasion de ce grand rendez-vous des Pays d'Afrique et ceux de la Ligue Arabe au tour de la thématique de réduction des risques de catastrophes, qu'il me soit permis de remercier **Son Excellence Monsieur Béji Caïd Essebsi**, Président de la République de la Tunisie pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la Délégation Burundaise et le Peuple Tunisien pour son hospitalité et légendaire.

Situé à cheval entre l'Afrique de l'Est et l'Afrique Centrale avec une superficie de 27.834 km^2 et une population d'environ 12 millions d'habitants, le Burundi connaît depuis quelques décennies, des événements météorologiques et climatiques extrêmes liés aux phénomènes El-Niño et La-Niña et dont les effets deviennent plus dangereux et plus dévastateurs que dans le passé.

Le phénomène El-Niño de 2015-2016 a eu le plus fort impact que le Burundi n'avait jamais connu dans son histoire et le bilan fut lourd sur le plan humain, matériel, économique et environnemental, les secteurs des infrastructures, de l'agriculture, de la santé, de l'habitat et de l'éducation ayant été les plus touchés.

☞ **Distingués invités ;**
☞ **Mesdames et Messieurs.**

Face à cette situation très préoccupante, le Gouvernement de la République du Burundi, dirigé par **Son Excellence Pierre NKURUNZIZA**, a pris un engagement ferme et clair de réduire sensiblement toute forme de vulnérabilité dans les communautés, à travers l'amélioration des cadres programmatiques, légaux et institutionnels ainsi que le renforcement de la résilience communautaire face aux catastrophes.

Cette bonne volonté politique se traduit par l'intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes dans les Cadres Stratégiques de lutte contre la pauvreté 2006-2015 et le Plan National de Développement 2018-2027.

Depuis l'adoption du Cadre d'Action de Hyōgo à nos jours, le Burundi travaille en synergie avec les pays de la Communauté Est Africaine et ceux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale surtout en matière de communication et d'exploitation des données météorologiques et climatiques.

Couplée avec le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques, la Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes 2018-2025 qui s'inspire de la Stratégie Régionale Africaine de Réduction des Risques de Catastrophes et alignée au Cadre d'Action de Sendai, soutend l'action du Gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable.

☞ **Distingués invités ;**
☞ **Mesdames et Messieurs ;**

A côté de la mise en place et de l'opérationnalisation des structures de réduction des risques de catastrophes, du développement d'un partenariat efficace et du renforcement de la coordination des actions de préparation et de réponse, le Gouvernement du Burundi souhaite réaliser, les objectifs suivants :

1. Eriger la Plate-forme Nationale en une Agence Unique de Réduction des Risques de Catastrophes dotée d'un Secrétariat Exécutif qui jouit d'une autonomie de gestion et d'un cadre légal propre ;
2. Créer et rendre opérationnel le Centre National d'Opérations d'urgence ;
3. Renforcer le cadre légal par l'adoption à l'Assemblée Nationale, de la Loi portant Politique Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes ;
4. Transformer le Centre National de Prévention et de Traitement de la Maladie à Virus Ebola en un Centre National d'Opérations d'Urgence ;
5. Opérationnaliser l'Ecole Nationale de la Protection Civile abritant le Centre d'Excellence pour la Réduction des Risques de Catastrophes ;
6. Renforcer l'Equipe Nationale de Collecte, de traitement et de diffusion des données sur les effets des catastrophes en vue de mieux suivre et de rapporter sur les progrès de mise en œuvre du Cadre d'Action de Sendai.
7. Intégrer la Réduction des Risques de Catastrophes dans les programmes d'enseignement public et privé ;
8. Renforcer l'interaction entre la prévision météorologique et la gestion des risques de catastrophes ; etc.

☞ **Excellence Monsieur le Président de la Tunisie ;**
☞ **Distingués invités ;**
☞ **Mesdames et Messieurs ;**

Je ne saurais terminer ce propos, sans renouveler les vifs remerciements du Gouvernement du Burundi à l'endroit du Gouvernement de la République Tunisienne et de l'UNISDR pour l'organisation de cet événement important.

VIVE LA COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE POUR LA GESTION EFFICACE DES RISQUES DE CATASTROPHES

JE VOUS REMERCIE